Etikettering- FR Versie LEVAVETO 750 MG/G

ETIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

{Boîte}

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

N

Levaveto 750 mg/g poudre pour administration dans l'eau de boisson pour porcins. Chlorhydrate de lévamisole.

LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

1 g contient : Chlorhydrate de lévamisole 884 mg équivalent à lévamisole 750 mg

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Poudre pour administration dans l'eau de boisson.

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

10 x 100 g.

5. ESPECES CIBLES

PPorcins.

6. INDICATION(S)

7. MODE ET VOIE (S) D'ADMINISTRATION

La dose recommandée est de 10 mg de lévamisole/kg de poids vif, soit 13,3 mg de poudre par kg de poids vif.

Le produit est destiné à une administration unique dans un volume restreint d'eau potable.

Après l'administration de l'eau de boisson médicamenteuse, la consommation d'eau normale est reprise. Lisez la notice avant utilisation.

8. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente :

Viande et abats : 21 jours

9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S), SI NÉCESSAIRE

Lisez la notice avant utilisation.

10. DATE DE PÉREMPTION

EXP {mois/année}

UAprès ouverture, à utiliser dans les 6 mois.

UAprès reconstitution : 24 heures.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Après première ouverture, conserver le récipient soigneusement fermé.

2. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

EÉlimination : lire la notice.

13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ECHEANT

AÀ usage vétérinaire.

À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

14. LA MENTION "TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTEE DES ENFANTS"

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

V.M.D.n.v. Hoge Mauw 900 2370 Arendonk Belgique

16. NUMERO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

BE-V534560

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICANTION

Lot {numéro}

Etikettering- FR Versie LEVAVETO 750 MG/G

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

{100 g : Sachet multicouche polyester (couche externe) – polyéthylène basse densité/aluminium/polyéthylène basse densité - polyéthylène basse densité (couche interne) 1000 g : Sac multicouche polyester (couche externe) – aluminium - polyéthylène basse densité (couche interne)}

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Levaveto 750 mg/g poudre pour administration dans l'eau de boisson pour porcins. Chlorhydrate de lévamisole.

. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

1 g contient : Chlorhydrate de lévamisole 884 mg eéquivalent à lévamisole 750 mg

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Poudre pour administration dans l'eau de boisson.

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

100 g et 1 kg.

5. ESPECES CIBLES

PPorcins.

6. INDICATION(S)

7. MODE ET VOIE (S) D'ADMINISTRATION

La dose recommandée est de 10 mg de lévamisole/kg de poids vif, soit 13,3 mg de poudre par kg de poids vif.

Le produit est destiné à une administration unique dans un volume restreint d'eau potable.

Après l'administration de l'eau de boisson médicamenteuse, la consommation d'eau normale est reprise. Lisez la notice avant utilisation.

8. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente :

Viande et abats : 21 jours.

9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S), SI NÉCESSAIRE

Lisez la notice avant utilisation.

10. DATE DE PÉREMPTION

EXP {mois/année}

UAprès ouverture, à utiliser dans les 6 mois.

UAprès reconstitution : 24 heures.

Etikettering- FR Versie LEVAVETO 750 MG/G

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Après la première ouverture, conserver le récipient soigneusement fermé.

2. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

EÉlimination: lire la notice.

13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ECHEANT

AÀ usage vétérinaire.

À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS»

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

V.M.D.n.v. Hoge Mauw 900 2370 Arendonk Belgique

16. NUMERO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

BE-V534560

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

Lot {numéro}